CONSEIL DE QUARTIER RÉUNION-PÈRE LACHAISE

Compte-rendu de la réunion mensuelle

du mardi 3 novembre 2026

Début à 19 :00 fin à 21 :45

Ont participé à la réunion :

Conseillers de quartier : Sophie ACCAOUI, Damien CARMONA, Frédéric CUISANCE Bertrand LOFFREDA, Jacqueline MAGNIER, Danièle RENON, Alice FREDRIKSSON.

Excusés : Maria-Lucia CASTRILLON, François HEN, Béatrice LE QUÉRÉ.

Représentants de la Mairie du 20ème arrondissement :

- Hugo LEPORTIER, Chargé de mission auprès du maire du 20ème arrondissement à la participation citoyenne.

- Habitants et associations : Ornella ALEMAN (Natema), Colombe BLONDEL (Réunion Sporting Club), Aurore LE BOURG, Vincent LEFANGELY, Yaël MOKEDDEM, Fadila OUAKINE, Véronique PINTO, Amel YAHIA.

Présidente de séance : Sophie ACCAOUI

Rédactrice : Jacqueline MAGNIER

Relecteurs : Sophie ACCAOUI, Bertrand LOFFREDA

Un tour de table a lieu pour que chacun se présente, puis une lecture est faite du compte-rendu de la réunion précédente, ce qui permet de revenir sur les principaux points abordés le 13 octobre et de prendre connaissance des réponses apportées par la Mairie.

I – Les points qui restent à régler

1) Les nuisances place de la réunion

Les terrasses des quatre cafés riverains sont toujours source de nuisance : non-respect de leur surface autorisée ; non-respect des horaires de fermeture. Les habitants, excédés, ont lancé une pétition qui a recueilli à ce jour 400 signatures. Ils sont d'autant plus inquiets que la Ville de Paris a décidé de prolonger d'un mois l'autorisation de ces terrasses éphémères (jusqu'à fin novembre 2026). La surveillance de la police municipale reste insuffisante de même que les amendes infligées aux commerçants contrevenants.

Hugo LEPORTIER rappelle qu'en septembre dernier, Alexandra JARDIN s'est engagée à réduire la surface de ces terrasses lors du renouvellement des autorisations au printemps prochain.

Il informe que la Mairie a décidé d'organiser à ce sujet deux réunions dont les dates ne sont pas encore fixées : une rencontre avec les cafetiers, l'association les Pierrots de la nuit, les riverains et le CQ RPL ; une autre réunion avec les élus, les commerçants et les collaborateurs.

2) Les corbeilles de rue transformées en dépôt sauvage ont toutes été déposées.

3) Les 11 jardinières abandonnées bd de Charonne, dont 5 situées au 96-08, n'ont pas été enlevées.
La DPE a été relancée.

4) La barrière place de la Réunion / rue de la Réunion
Placée à la sortie de la place côté rue de la Réunion à quelques mètres du croisement avec la rue des Vignoles, cette barrière reste très fréquemment ouverte. Elle est ouverte pour permettre le passage des camions les jours de marché, des camions poubelle quotidiens. Ceux-là seuls sont autorisés à emprunter ce passage, ils sont censés refermer la barrière après leur passage.

Hugo LEPORTIER informe que ces barrières amovibles non-refermées constitue un problème récurrent sur l'ensemble de la Ville de Paris. La Mairie ne propose aucune solution immédiate pour remédier au problème.

5) Palais d'Avron
À l'angle Avron-Buzenval, le projet de réaménagement de l'immeuble au-dessus de la station de métro et de l'actuel magasin Auchan, a obtenu un permis de construire il y a plusieurs années, qui n'est plus conforme aux normes en vigueur actuellement. Une pétition est en cours et un jugement est attendu.

II– Parole aux Habitants

1) 89 rue d'Avron
Les squatteurs sont partis mais l'immeuble n'a pas été désinfecté. Un problème d'insalubrité persiste avec présence de rongeurs dans les immeubles mitoyens.
Un fast-food, Nach !, s'est ouvert mi-octobre à la même adresse, créant des nuisances olfactives pour les voisins. L'établissement semble ne pas être aux normes en ce qui concerne les filtres à graisse.
La Mairie a envoyé une lettre à l'agence immobilière SOGI, gestionnaire de l'immeuble squatté pour le mettre en demeure de désinfecter.
Concernant les nuisances olfactives, Hugo LEPORTIER va proposer à la direction de l'urbanisme d'envoyer un contrôleur sur place.

2) Encombrements rue de Buzenval
Problème de voirie : **c**omment alléger le trafic bruyant et polluant de cette rue, unique entrée dans le quartier ? Comment sécuriser le carrefour Buzenval / Avron (côté Plaine Lagny) devenu dangereux pour les piétons très nombreux (125 000 passages/semaine selon l'APUR) et les enfants des écoles à proximité ?
Un collectif de riverains « Apaisons Avron/Buzenval » a été créé et des démarches sont en cours.
Un vœu relatif à l'apaisement du trafic et à la sécurisation des abords scolaires sur l'axe Avron/ Buzenval a été déposé à la Mairie du 20ème et sera examiné lors du prochain Conseil d'arrondissement.

Quelques solutions proposées au cours de la réunion : voir si google map peut supprimer la proposition de délestage par la rue de Buzenval ; demander la présence de ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) pour sécuriser les piétons et principalement les écoliers traversant ce carrefour ; apposer des panneaux de limitation de vitesse et des panneaux « attention piétons ».

Des parents présents signalent aussi la dangerosité du carrefour Réunion/Avron et Pyrénées/ Avron, sur le chemin des collégiens, témoignant d'un trafic important aussi.

À noter que la hausse du trafic n'est pas non plus négligeable dans la rue Alexandre Dumas (portion bd de Charonne/angle rue de Monte-Cristo) et dans la rue de Terre-Neuve.

Ces problèmes de voirie doivent être mis en relation avec tous les travaux en cours dans le secteur, en particulier le réaménagement des portes de Montreuil et de Vincennes qui perturbent fortement la circulation. Michel ROGER, en charge de la voirie à la Mairie du 20ème est conscient des problèmes engendrés par tous ces travaux et par le nouveau plan de circulation mis en pratique depuis quelque temps dans le quartier. Un point global doit être fait d'ici deux années et des modifications pourraient être envisagées à ce moment-là pour remédier aux problèmes impactant le plus les usagers.

3) Présentation du Réunion Sporting Club

Colombe BLONDEL présidente du RSC (Réunion Sporting Club) présente cette nouvelle association créée en juin 2026, basée dans le 20ème arrondissement dont le but est « Démocratiser la pratique sportive de proximité à coût accessible et renforcer le lien social dans l'Est parisien ».

L'association a organisé des événements ponctuels de pratiques sportives : jeux de pétanque, cours de tennis (Colombe BLONDEL étant elle-même professeur de tennis), football ; une journée pique-nique et tennis a été organisée dans le bois de Vincennes.

Le RSC a déjà travaillé en partenariat avec Étincelles dans le quartier RPL.

Pour les deux années à venir, l'association est en recherche de terrains au cœur des quartiers qui pourraient accueillir des activités sportives hebdomadaires de différentes catégories (tennis de table, basket, arts martiaux ou autres…).

Le tarif annuel adhérent est actuellement de 50€ pour un adulte et de 30€ pour un enfant (ce qui permet de payer les frais inhérents à l'association, assurance, achat de matériel…).

4) Présentation des activités de Natéma et de l'UNRPA

Ornella ALEMAN rappelle que Natéma est un café-jeux qui propose une restauration à bas prix le midi. Elle s'ouvre dorénavant à la science et propose des événements réalisés en partenariat avec l'UNRPA (Union nationale des retraités et personnes âgées).
Tsounia, biologiste retraitée de l'INSERM et co-organisatrice de ces événements en fait une présentation rapide. En collaboration avec des chercheurs, Natéma et l'UNRPA se proposent d'apporter des réponses aux multiples questions qui peuvent être posées sur des sujets d'ordre scientifique comme le climat, la santé, l'alimentation etc… À ce propos, Tsounia fait mention d'un film très intéressant sur la crise climatique, projeté dans le cadre du Festival international Paris

Science, film qui mériterait d'être diffusé dans un cadre plus élargi comme le centre Ken Saro Wiva par exemple..

5) Vote sur deux projets de réaménagement du jardin place de la Réunion :
Deux projets de la DEVE du 20ème sont en discussion et soumis aux votes des personnes présentes pour l'aménagement de ce site reliant la rue Vitruve à la rue de la Réunion, à l'angle nord-est de la place de la Réunion, proche du collège Henri-Matisse et de la résidence Arpavie. Cet espace est aujourd'hui très dégradé.

Projet 1 : Parc canin
Initialement prévu d'une surface de 445m2, ce projet a été réduit à 295m2 afin de préserver davantage de place pour les piétons et les personnes désireuses de profiter au maximum de l'espace vert restant. Le parc devrait être délimité par une bordure grillagée et accessible par un portillon.

Ce projet de parc canin suscite la forte désapprobation et le mécontentement d'une partie de l'assistance qui y voit de futures nuisances sonores (aboiements intempestifs) et olfactives (dues aux déjections non ramassées) pour les riverains de la résidence sénior ARPAVIE et le collège Henri-Matisse auquel il est adossé. Certains balcons de la résidence et certaines fenêtres du collège situées au 1er étage donnent en effet sur cet espace.

Une habitante fait remarquer la saleté (nombreux déchets) et les nuisances olfactives qui persistent actuellement sur cet espace même sans la présence d'un parc canin. À noter également la présence depuis fort longtemps de dealers qui ont investi cet endroit et qui effectuent leur trafic en toute impunité.

Projet 2 : réaménagement en espace vert uniquement
Avec massifs arbustifs, tables de jeu ou de travail et parterre sablé. L'arbre en mémoire de Samuel Paty est assurément conservé.

Sur les 11 votants, une majorité se dégage pour l'abandon du parc canin et le projet numéro 2.

III – Activités du CQ RPL

- **Rappel :** le signalement d'un problème dans le quartier peut se faire sur le site de la mairie

- **Bilan des activités soutenues par le CQ en 2026**
  Les comptes de l'exercice 2026 du CQ RPL sont clos depuis le 31 octobre.

- le CQ RPL a soutenu et financé partiellement certaines **activités en partenariat avec des associations du quartier :** Festijeux, Festival Nocturbaines, Fête du vivre ensemble, Fête des griots, Festival Matrimoine, projet de Fresque en céramique dans l'escalier du jardin partagé de la cité Aubry.

- le CQ RPL **a organisé à nouveau deux événements dont il est l'initiateur** : le cinéma en plein air, dernier vendredi de juin dans le jardin Casque d'or et le concours photo. Cette année, le concours photo, organisé avec le Conseil de quartier Saint-Blaise, a réuni 220 participants et reçu

400 photos. Le jury doit se réunir prochainement pour sélectionner 30 photos qui seront exposées dans l'espace public au début du printemps.

PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE

Mardi 1er décembre à 19 : 00

salle Lucien-Leuwen – 1 rue Lucien-Leuwen 75020 Paris